



Chauffage dans les classes.

Ecoles, collèges, lycée, comment les collectivités évitent à vos enfants d'avoir froid

Les températures commencent à baisser et les établissements scolaires vont devoir relever un défi de taille. Apporter de bonnes conditions de travail aux élèves tout en surveillant la consommation énergétique.

En raison d'une gestion assez aléatoire du chauffage dans les écoles, en revenant de vacances, les élèves de Rouen ont trouvé des classes à 11°. Il a fallu attendre deux jours pour retrouver une température normale de 19°. De quoi sérieusement refroidir les rapports entre la Ville et des parents d'élèves qui ont même décidé de garder leurs enfants à la maison tant que la situation n'était pas acceptable.

L'adjointe en charge du dossier se justifie en expliquant qu'il faut maîtriser les dépenses d'énergie et penser à remettre des pulls.

19° dans toutes les classes

Dans le Pays de L'Aigle, « conformément aux directives du gouvernement, nous avons envoyé un courrier dans les écoles afin de veiller à ce que la température soit à 19° dans les classes », assure Véronique Helleux, vice-présidente de la Communauté de communes chargée des affaires scolaires. « Une école a demandé aux élèves de venir avec un châle pour éventuellement avoir un peu plus chaud. Pour le moment nous n'avons pas de retour de parents mécontents, mais il faut dire qu'il ne fait pas très froid en ce moment et ce n'est pas difficile de rester à 19° ».

Dans certaines écoles, la gestion de la température dans les classes est automatique. « Pour d'autres, c'est le personnel qui intervient et tout le monde est sensibilisé à la nécessité de maîtriser les coûts en conservant la température demandée ».

Sauf que cette démarche est entravée par l'obligation d'aérer les classes pour lutter contre les risques de Covid-19. « Nous aérons durant dix minutes plusieurs fois dans la

journee, quand les élèves ne sont pas en classe, et c'est vrai que c'est un peu contradictoire avec notre recherche d'économie», analyse Véronique Helleux. Alors, la collectivité pourrait être tentée de fermer le chauffage durant le week-end et les vacances. « Mais c'est un mauvais calcul », compte la vice-présidente, « car cela peut coûter plus cher de revenir à 19° que de maintenir à une température moyenne ». Dans les écoles Pays de L'Aigle, on ne devrait donc pas avoir d'élèves grelottants cet hiver.

Dans les collèges publics Dolto et Molière, les élèves ne devraient pas non plus avoir froid aux doigts et aux pieds pendant les cours. « Il n'y a pas de directives imposées par le Conseil départemental aux établissements », indique Philippe Van-Hoorne. Le conseiller départemental de L'Aigle explique que « nous laissons la gestion du chauffage à l'appréciation des chefs d'établissement, ils sont responsabilisés à la démarche, tout en leur demandant de faire en sorte que les élèves et le personnel travaillent dans de bonnes conditions ».

Les principaux des collèges ont toutefois la consigne très claire de faire des économies d'énergie en veillant à bien éteindre les lumières et les ordinateurs en fin de journée. « Chaque chef d'établissement est sensibilisé et c'est à chacun d'eux de faire passer le message », ajoute Philippe Van-Hoorne.

La Région s'attend à une facture colossale

A la Région Normandie, on est très inquiet de la situation dans les 156 lycées publics qu'elle gère. « 50 millions d'euros, c'est le coût de la hausse des prix de l'énergie, c'est plus que la dotation globale de fonctionnement pour l'ensemble des établissements de Normandie », alerte Bertrand Deniaud, vice-président du Conseil régional. D'ores et déjà, le fonds de secours de 3 M€ pour venir en aide aux lycées a été absorbé et en décembre un vote devrait permettre de prévoir une dotation plus large. « On s'adapte au plus près des besoins des lycées », poursuit le membre de la commission permanente du Conseil régional.

Même si l'objectif est d'assurer de bonnes conditions de travail aux élèves et au personnel, les vannes ne sont pas grandes ouvertes. « Nous avons récemment organisé une réunion en visio avec l'ensemble des proviseurs de lycée pour faire un partage d'expérience et, même si un établissement ne fait pas l'autre, mettre en place des pratiques communes ». Par exemple, il est décidé de maintenir une température à 19° dans les classes. A 19 h, on éteint tous les ordinateurs, « c'est une habitude que nous avons perdu, mais en termes d'économie d'énergie sur l'ensemble des lycées cela a des effets sensibles ».

Comme Véronique Helleux pour les écoles du territoire, Bertrand Deniaud est ennuyé par le paradoxe de l'aération des

classes, 10 minutes toutes les heures.

On a observé que si on aère pendant 10 minutes on perd de la chaleur alors que si on aère 5 minutes seulement on ne perd rien. Nous allons donc demander à l'Etat s'il n'est pas possible de pratiquer de cette façon.

Bertrand Deniaud

Pour transformer les établissements en bâtiments ayant la plus basse consommation possible, la Région a consacré 584 millions d'euros de 2017 à 2022 et mettra en place une nouvelle programmation des investissements 2023-2028. Parmi ces efforts notables, 17 millions sont utilisés pour changer les chaudières.

Thierry Roussin



La règle est désormais de mettre le chauffage à 19° Illustration Adobe Stock